

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 4–7 novembre 2013

RAPPORTS D'ÉVALUATION

**Point 6 de l'ordre du
jour**

Pour examen



Distribution: GÉNÉRALE

WFP/EB.2/2013/6-C/Add.1

7 octobre 2013

ORIGINAL: ANGLAIS

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS AU SOUDAN (2010–2012)

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour examen.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur, RMP*:	M. C. Kaye	tél.: 066513-2197
Conseiller principal pour les programmes, OM**:	M. G. C. Cirri	tél.: 066513-3677
Conseiller pour les programmes, RMPP***:	M. C. Martino	tél.: 066513-3576

Pour toute question relative à la disponibilité de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

* Division de la gestion et du suivi de la performance

** Département de la gestion des opérations

*** Sous-Division de la gestion de la performance et de l'établissement de rapports

CONTEXTE

1. Le présent document expose les réponses de la direction aux recommandations issues de l'évaluation du portefeuille d'activités au Soudan (2010–2012). Cette évaluation a examiné l'alignement et le positionnement stratégiques du PAM, les facteurs ayant guidé les décisions, ainsi que la performance générale et les résultats. Dans l'ensemble, il en ressort que les activités du portefeuille étaient conformes aux principes humanitaires internationaux et correspondaient aux besoins humanitaires, dans un contexte opérationnel effectivement complexe.
2. La direction accueille avec intérêt les recommandations formulées, qu'elle estime constructives pour l'avenir. Le PAM est conscient qu'il faut améliorer le ciblage. Les vérifications menées à grande échelle au Darfour dans les principaux camps abritant les personnes déplacées et l'établissement consécutif du profil des camps l'aideront à adapter son assistance aux besoins. Le PAM a commencé à remplacer l'assistance alimentaire d'urgence par des distributions de vivres plus ciblées là où cela était possible, en complétant ces distributions par des activités en faveur du redressement rapide et du renforcement de la résilience.
3. Le PAM convient qu'il importe de préserver les capacités permettant de faire face aux crises récurrentes et de développer en parallèle des activités de redressement et de renforcement de la résilience afin de réduire les besoins d'assistance d'urgence. Il s'emploie par ailleurs à accroître les moyens dont disposent le Gouvernement, les institutions locales et la société civile pour assumer la responsabilité de la sécurité alimentaire et de la nutrition. La mise en œuvre de cette stratégie de transition est toutefois freinée par l'instabilité de la situation sur le plan de la sécurité. L'évaluation du portefeuille de pays souligne les possibilités qui s'offrent au PAM de nouer davantage de partenariats stratégiques, lesquels constitueront l'une des grandes priorités du PAM au Soudan en 2014, étant entendu qu'il sera essentiel d'appuyer toutes les parties prenantes de manière cohérente pour que cette stratégie porte ses fruits.
4. On trouvera dans le tableau ci-après les mesures prises ou envisagées à la suite des recommandations issues de l'évaluation du portefeuille d'activités. La direction estime que plusieurs thèmes dégagés par cette évaluation peuvent aussi inspirer des réflexions utiles à d'autres bureaux du PAM ayant un profil opérationnel similaire, en particulier le resserrement de la coordination et des partenariats, l'adoption d'une planification à plus long terme et l'amélioration du cadre et des systèmes de suivi-évaluation à l'échelle des pays.

**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION
DU PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS AU SOUDAN (2010–2012)**

Recommandations	Organes responsables	Réponse de la direction et suite donnée aux recommandations	Délai de mise en œuvre
<p>Partenariats et coordination</p> <p>Recommandation 1. Le bureau de pays doit améliorer ses partenariats et la coordination de ses activités avec celles des autres institutions des Nations Unies et des autres acteurs du développement au Soudan. La coordination et le partage de l'information concernant la planification et la prise de décisions devraient être plus réguliers; en sa qualité de premier intervenant humanitaire au Soudan, le PAM devrait profiter de sa présence pour soutenir la mise en place de partenariats stratégiques.</p> <p>Recommandation 1a. Le bureau de pays devrait jouer un rôle accru dans les instances interorganisations telles que l'équipe de pays pour l'action humanitaire et le module de la sécurité alimentaire et des moyens d'existence au niveau fédéral et à l'échelon des États.</p>	<p>Bureau de pays</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>Le bureau du PAM au Soudan a pour priorités de nouer des partenariats solides et d'instaurer une coordination efficace, comme en témoignent les multiples dispositifs de longue durée mis en place jusqu'ici: accords de prestation de services conclus avec les acteurs humanitaires dans les domaines de la logistique et des technologies de l'information et de la communication (TIC); accords passés avec la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei et l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour pour la fourniture de services communs; ou encore gestion des salles radio au service de la communauté d'aide humanitaire au Soudan, pour le compte du Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies.</p> <p>Le bureau de pays a également pris des mesures visant à renforcer le rôle de chef de file du PAM et à officialiser les partenariats noués dans le cadre de certains programmes avec d'autres organismes des Nations Unies, des organisations non gouvernementales (ONG) et le secteur privé. Début 2013, le bureau de pays a mis sur pied une unité chargée d'optimiser les partenariats.</p> <p>Mesure 1a. Le PAM continuera de participer activement à l'action et aux mécanismes de l'équipe de pays pour l'action humanitaire. En 2013, des modules de la logistique et des TIC ont été créés à partir du module des services communs; le PAM continuera de diriger ces deux modules et renforcera son rôle de co-chef de file du module de la sécurité alimentaire et des moyens d'existence en recrutant un fonctionnaire à plein temps pour aider à la coordination de ce secteur au niveau central et à l'échelon des États. Le bureau de pays recrute aussi actuellement un fonctionnaire appelé à s'occuper des partenariats et de la coordination interorganisations à la tête de la nouvelle unité chargée des partenariats.</p>	<p>Novembre 2013</p>



**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION
DU PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS AU SOUDAN (2010–2012)**

Recommandations	Organes responsables	Réponse de la direction et suite donnée aux recommandations	Délai de mise en œuvre
<p>Recommandation 1b. Le PAM devrait établir des partenariats officiels de longue durée avec des institutions des Nations Unies afin de garantir le choix des activités de redressement les plus utiles et la pérennité de leur mise en œuvre.</p>	Bureau de pays	<p>Mesure 1b. S'agissant de la collaboration avec les principaux partenaires des Nations Unies, le bureau de pays continuera de suivre les orientations fixées par le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD), le Plan de travail humanitaire et la Stratégie de développement du Darfour tirée du Document de Doha pour la paix au Darfour. Dans le cadre de ces dispositifs, il noue des partenariats dont le but est de renforcer la résilience et d'améliorer la nutrition. Des mémorandums d'accord sont actuellement mis au point, notamment un mémorandum signé avec le Ministère de la santé pour la nutrition et une lettre d'entente sur les interventions nutritionnelles au Soudan, conclue avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le Fonds international de développement agricole (FIDA), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Fonds des Nations Unies pour la population. Le PAM tente également de mettre en place un projet conjoint en faveur de la résilience dans l'est du pays, avec le concours de la FAO et de l'UNICEF, ainsi que des activités de redressement rapide et d'adaptation, en collaboration cette fois avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le FIDA.</p>	Décembre 2013
<p>Recommandation 1c. Le PAM devrait conclure davantage d'accords annuels de partenariat sur le terrain, au lieu des accords semestriels actuels, de façon à accroître l'efficacité et l'efficacité de son action moyennant une planification et un appui de plus longue durée.</p>	Bureau de pays	<p>Mesure 1c. Les accords de partenariat sur le terrain ne peuvent pas tous être conclus pour une durée de 12 mois, mais le processus menant à leur établissement et les documents y afférents sont en cours d'examen. L'analyse financière menée actuellement permettra de déterminer les accords susceptibles d'être étendus à 12 mois.</p>	Mars 2014



**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION
DU PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS AU SOUDAN (2010–2012)**

Recommandations	Organes responsables	Réponse de la direction et suite donnée aux recommandations	Délai de mise en œuvre
<p>Recommandation 3a. Il faudrait élargir la collecte de données en privilégiant les produits, la couverture, les effets directs et l'impact. Des indicateurs d'effets directs spécifiques au portefeuille du PAM au Soudan devraient être ajoutés au cadre de suivi et d'évaluation de façon à pouvoir comparer les effets directs et les résultats d'une année sur l'autre. Les données existantes sur la nutrition devraient être compilées, et les données manquantes recueillies, en collaboration avec les partenaires. Pour toutes les activités, la collecte des données devrait être plus régulière et mieux adaptée au contexte, et les résultats devraient systématiquement être utilisés pour la prise de décisions.</p>	Bureau de pays	<p>3a. La stratégie de suivi et d'évaluation adoptée par le bureau de pays établira un cadre général en vue de la collecte systématique de données relatives aux effets directs, aux processus et aux produits. Les méthodes et les limites de la collecte de données seront exposées dans la stratégie, laquelle sera actualisée pour tenir compte des éventuelles évolutions de la démarche adoptée.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Les systèmes d'information existants sont en cours d'examen et d'actualisation. ➤ Les projets seront adaptés au nouveau cadre de résultats stratégiques et des indicateurs d'effet direct propres au pays seront ajoutés. ➤ Les méthodes de collecte de données sont en cours d'examen et d'harmonisation. ➤ La mise en place de l'outil de suivi et d'évaluation COMET améliorera la cohérence des données. ➤ Les résultats d'une récente évaluation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages comprenant des enfants inscrits à des programmes de supplémentation alimentaire seront communiqués. 	<p>Mars 2014</p> <p>Décembre 2013</p> <p>Décembre 2013</p> <p>Mars 2014</p> <p>Décembre 2014</p> <p>Décembre 2013</p>
<p>Recommandation 3b. Les informations issues du suivi et de l'évaluation devraient être communiquées à tous les partenaires selon une procédure structurée et régulière garantissant l'application de méthodes de collecte normalisées et la cohérence des données communiquées.</p>	Bureau de pays	<p>3b. Le bureau de pays améliorera la communication des constatations issues du suivi et de l'évaluation:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Il organisera périodiquement des réunions avec les partenaires aux échelons central et infranational pour examiner ces constatations, les suites données ainsi que d'autres questions. ➤ Il établira et diffusera périodiquement des rapports de suivi et d'évaluation résumant les principales constatations et mesures. 	En cours



**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION
DU PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS AU SOUDAN (2010–2012)**

Recommandations	Organes responsables	Réponse de la direction et suite donnée aux recommandations	Délai de mise en œuvre
<p>Recommandation 3c. Il faudrait prévoir des évaluations ponctuelles de façon à combler les principales lacunes du système de données, notamment: i) des études comparatives de l'efficacité des diverses modalités d'intervention; ii) une évaluation de la supplémentation alimentaire ciblée et de la supplémentation alimentaire généralisée sous l'angle de leur contribution à la réduction des taux de malnutrition, en collaboration avec les partenaires; iii) un examen des informations disponibles au sujet des mécanismes de survie des personnes déplacées au Darfour, complété si nécessaire par la collecte de données supplémentaires; et iv) une évaluation des conséquences des décisions prises, par exemple de la diminution des rations, ainsi que des déficiences de l'assistance, en tirant parti des possibilités de comparaison, de façon à obtenir des informations et à tirer des enseignements sur les résultats et l'impact des activités.</p>	Bureau de pays	<p>3c. Le PAM conduira des évaluations ponctuelles pour combler les lacunes de son système de données:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Une évaluation comparative des activités faisant intervenir des transferts monétaires ou des bons et des distributions en nature a été réalisée au Darfour septentrional et occidental en avril 2013. ➤ Le PAM continue d'évaluer les résultats des programmes de supplémentation alimentaire au regard des normes Sphère. ➤ Les mécanismes de survie adoptés par les personnes déplacées à l'intérieur du pays seront évalués au moyen d'une analyse approfondie des toutes dernières données fournies par le système de suivi de la sécurité alimentaire. ➤ Une évaluation de l'impact du programme SAFE est en cours d'achèvement. ➤ Le PAM va établir le profil des camps. ➤ Les répercussions de la réduction du niveau d'assistance seront évaluées dans le cadre du suivi post-distribution. 	<p>Juin 2013</p> <p>Décembre 2013</p> <p>Mars 2014</p> <p>Décembre 2013</p> <p>Décembre 2014</p> <p>En cours</p>
<p>Estimation et ciblage</p> <p>Recommandation 4a. Pour garantir l'utilisation optimale de ressources limitées, il faudrait améliorer encore le ciblage, poursuivre le travail de vérification et établir plus régulièrement le profil des communautés, de façon à subvenir aux besoins des personnes les plus vulnérables au sein des populations ciblées en priorité.</p>	Bureau de pays	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>La stratégie adoptée par le bureau de pays pour améliorer le ciblage s'appuie sur trois piliers: i) la vérification des listes de personnes déplacées; ii) l'établissement du profil des camps; et iii) la redéfinition du ciblage. La vérification des listes de personnes déplacées est presque terminée et le PAM se concentre maintenant sur le profil des camps. Le bureau de pays a lancé deux initiatives pilotes pour tester différentes méthodes de définition des critères de vulnérabilité et d'établissement du profil des personnes déplacées et du profil des camps, en utilisant les données issues de la vérification, ainsi que les résultats de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité, et en s'adressant directement aux personnes déplacées et aux populations locales. Le PAM prévoit d'établir en 2014 le profil de tous les camps ayant fait l'objet de</p>	<p>Septembre 2013</p> <p>Début 2014</p>



**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION
DU PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS AU SOUDAN (2010–2012)**

Recommandations	Organes responsables	Réponse de la direction et suite donnée aux recommandations	Délai de mise en œuvre
		vérifications. Sur la base des résultats obtenus, le bureau de pays affinera son intervention et la méthode employée pour redéfinir le ciblage des personnes déplacées, dont la situation a été vérifiée. Pour toutes les activités menées dans les camps accueillant des personnes déplacées, il est essentiel de consulter et d'informer les bénéficiaires afin de déterminer les aides et le niveau de soutien les plus appropriés.	
<p>Recommandation 4b. Il faudrait prévoir des contacts plus réguliers avec les communautés et utiliser la remontée d'informations pour affiner le ciblage de l'assistance alimentaire.</p>		<p>Le bureau de pays expérimentera une approche visant à faire participer les communautés, au niveau des bureaux de section, à la définition des caractéristiques de la vulnérabilité chez les personnes déplacées actuellement aidées.</p> <p>À l'issue de cette initiative, l'établissement du profil des camps sera étendu à tout le Darfour en 2014, en s'appuyant notamment sur un mécanisme de remontée des observations faites par les bénéficiaires.</p> <p>Parallèlement, les parties prenantes contribueront à l'adaptation et au ciblage des programmes fondés sur les niveaux de vulnérabilité des ménages.</p> <p>Il est prévu de se servir des profils des camps pour ajuster les programmes d'assistance alimentaire et redéfinir le ciblage des personnes déplacées. Les effets de ces décisions seront évalués tout au long de 2014 dans le cadre du suivi post-distribution et au moyen du système de suivi de la sécurité alimentaire, et les enseignements dégagés seront détaillés.</p>	<p>Mars 2014</p> <p>Novembre 2013</p> <p>Mars 2014</p> <p>Décembre 2014</p>



LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
TIC	technologies de l'information et des communications
FIDA	Fonds international de développement agricole
SAFE	accès sans risque au bois de feu et autres sources d'énergie
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance